

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FEVRIER 2021

Le conseil municipal de Crécey sur Tille s'est réuni le **9 FEVRIER 2021 à 20h30** salle de la mairie.

Etaient présents : Mme, M, BIOTTE Daniel, CHEVALIER Béatrice, CHEVILLOT Maryse, CORNETET Régis, GROSSA Lydie, PETIT Valentin, PONCET Laurent, PONCET Pascale, ROBINET Dominique, SCHLAF Inès, VIÉNOT Elisabeth.

Secrétaire de séance : CHEVILLOT Maryse

Les dispositions de la salle du conseil ne permettant pas d'accueillir du public dans le strict respect des règles sanitaires et la commune se trouvant dans l'impossibilité de procéder à la retransmission en direct des débats, le maire soumet au vote la décision de tenir la réunion à huis clos.

(Loi N° 2020-1379 du 14 novembre 2020 art 6).

Le conseil municipal approuve cette décision à l'unanimité.

1. Contrat employé communal.

Vu la délibération n° 41/2020 du 20 novembre 2020, concernant la création d'un emploi d'Adjoint Technique non titulaire à temps non complet,

Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de recruter Brigitte LEVAVASSEUR, en qualité d'Adjoint Technique non titulaire, à raison de 10 h/semaine, à temps non complet, en CDD pour une durée de un an à compter du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022. Ce poste relève de la catégorie C Echelle C1. L'agent est recruté à l'Indice Brut : 370 ; Indice Majoré : 342. L'agent percevra une indemnité de 15 €/mois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

Accepte de recruter Brigitte LEVAVASSEUR, comme énoncé ci-dessus ; Dit que l'agent percevra une indemnité forfaitaire de 15 € par mois ; Dit que les crédits sont inscrits au BP 2021 et autorise le Maire à signer le contrat correspondant et à passer les écritures budgétaires correspondantes.

2. SICECO devis pose prises guirlandes.

Le SICECO a fait parvenir le devis estimatif N°.1 du .04/02/2021 relatif à la pose de 3 prises emplacements B6 B15 et C6 pour un montant HT de **902.69 €** subventionnable à 40 % reste à charge de la commune **541.62€**
Emplacement des prises :

*C6 rue du Moulin niveau Gest - B6 rue du Château (virage) - B15 rue de Bourgogne (limite Gaucherot)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

Demande au SICECO la réalisation des travaux d'éclairage public (pose de prises) ; Accepte de financer par fonds de concours la contribution au SICECO Accepte le devis du SICECO et autorise le maire à signer tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

3. Rapport SDIS

Les sapeurs-pompiers d'Is sur Tille ont procédé aux reconnaissances opérationnelles des points d'eau incendie sur le territoire de la commune le 15 juillet 2020 à savoir la mise en eau pour les poteaux et bouches d'incendie.

Le maire fait état des anomalies constatées qui devront faire l'objet de travaux à savoir **la numérotation des bouches incendie.**

4. Préparation budget 2021 :

Renouvellement décorations de Noël :

La maire propose au conseil l'achat de 2 candélabres (hauteur 1.50m prix unitaire < 200.00€ HT

Le maire précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2021

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité

Valide l'achat auprès de DEOLUM Illuminations de 2 candélabres modèle PRIAM ref : 01894-40LED prix UHT 178.00€ ainsi que 2 Kits standard fixation ref : 01001 Prix UHT 18.00€ et autorise le maire à signer tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

Aménagement place du Moulin :

Après la canalisation des eaux pluviales de la rue du Moulin, une réflexion sur l'aménagement de l'esplanade du Moulin est envisagée. Le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) est un organisme de conseil, de sensibilisation, de formation et d'information dans les domaines de l'architecture, du

patrimoine, de l'urbanisme, du paysage, de tout ce qui touche au cadre bâti. Son équipe est constituée de professionnels (architectes, urbanistes, paysagistes, service de documentation).

Rendez-vous est pris le mardi 9 mars 14h avec le paysagiste du CAUE (Mme Galliot ou Lestage)

Urbanisme : projet élaboration d'une carte communale :

Suite aux différents refus reçus de la part de la DDT (Direction Départementale des Territoires) pour l'implantation de construction sur des terres agricoles, l'élaboration d'un document d'urbanisme doit être envisagée sur la commune carte communale par exemple.

Rendez-vous est pris le mardi 16 février 9h30 DDT dijon

Eclairage public visite Siceco mardi 2 février 2021 :

Visite de Mme Gueulin, technicienne SICECO avec un collaborateur, pour une étude relative à la rénovation des luminaires vétustes de la commune.

Sujets abordés :

- Passage en leds des points lumineux (31 sur la commune)

Compter 1000€ par point mais subvention 60% jusqu'à 15 000€

- Réorganisation des coffrets : supprimer le coffret A (4 pts lumineux) le reporter sur le B
- Accroître capacité coffret C (7 pts) en le passant à 14 points (pris sur coffret B rue de Champ Martin et la rue de Bourgogne (angle rue du Château).

Avantages :

Consommation en baisse de 50% (ampoule 50W au lieu de 100W).

Garantie de 7 ans sur les leds donc gain en maintenance.

Un abonnement gagné car suppression coffret A.

Programmer les travaux sur 2 années afin de profiter de la subvention maximale. $15000 * 60/100 = 9000€$ reste à charge pour la commune : **6000€**

Le conseil municipal est favorable au projet, dans l'attente du devis.

Electrification grange communale

La destination de la grange évolue car elle devient le local technique de l'employée communale.

Il convient donc de contacter Enedis d'une part et un électricien d'autre part pour obtenir des devis.

Le maire demande **Avis du conseil** : FAVORABLE au projet.

P.Poncet s'interroge sur l'incidence sur le montant de l'assurance auprès de Groupama. Contact sera pris par le Maire.

Prévision Point à Temps

Régis Cornetet fait le point sur les actions à entreprendre :

Rue du Champ Martin et chemin de Grenand

Prévision au budget 2021 : 1500€

L.Poncet fait état d'un trou important sur la chaussée D120C au niveau du 1 rue de Champagne. Il convient de prévenir l'agence territoriale *Seuil de Bourgogne*.

5. DOSSIERS EN COURS

Travaux Cloche église

L'entreprise Prêtre est intervenue le 12 janvier pour la réparation de la cloche - usure aux niveaux des points de frappe du battant (1938.00€ HT 2325.60€ TTC).

Achat kit desherbeur thermique

Avec chariot roues gonflables pour entretien cimetière

Commande effectuée et réglée sur internet par le maire qui demande au conseil municipal le remboursement de la facture.

Le conseil municipal après en avoir délibéré **10 voix pour 1 abstention** ; Donne son accord pour le remboursement de la facture N° FC 09 2083999 du 08/02/21 d'un montant de 127.92 € TTC relative à l'achat d'un desherbeur thermique et autorise le maire à signer tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

RPI : Pré-inscription des élèves

La convention de sectorisation signée entre le RPI et la commune de Marcilly sur Tille stipule que les frais d'écolage versés par la commune à Marcilly sur Tille s'élèvent à 314€ par enfant et année scolaire.

Le formulaire de pré-inscription sera distribué et complété par les parents des enfants qui entrent en PS et MS à Marcilly sur Tille, puis remis à la mairie de résidence qui le transmettra ensuite à l'école maternelle et copie Covati.

Recensement population Crécey-sur-Tille

Au 1^{er} janvier 2021 base recensement 2018 population municipale 136 population totale 138 habitants

6. QUESTIONS DIVERSES

➤ **Demande de subventions AFSEP**(Association Française de Sclérosés En Plaques *est refusée* **subvention CFA refusée.**

➤ **Demande d'emplacement pour un commerce ambulante :**

Faite par Garzo Florian, le camion de l'épicier, entreprise d'épicerie ambulante (produits locaux et bio) assurera un service de proximité sur des places définies avec des horaires précis.

Le conseil municipal est favorable pour attribution d'un emplacement, contact sera pris avec M. Garzo.

➤ **Chèques cadeaux Aînés**

d'une valeur de 20€ vont être distribués aux aînés.

➤ **Reconstruction ND de Paris : chênes des communes**

La fédération nationale des communes forestière s'est associée à l'ONF pour trouver des bois essence chêne, nécessaire à la restauration de la cathédrale de Notre Dame de Paris.

Après consultation de M. Frezier ONF, la commune ne possède aucun chêne répondant aux critères exigés.

➤ **Subvention 2445€ accordée par Conseil départemental** pour travaux insonorisation phonique salle communale, prévus le mercredi 10/02/2021

La séance est levée à 22h22.